

CAS A5**« TOUT LE MONDE LE FAIT » 1 : CADEAU**

NOM DE L'AUTEUR : P.GILORMINI

CATEGORIE (a , b ou c) : A

DATE : JUIN 2003

OBJECTIF PEDAGOGIQUE :

Analyser une situation où des avantages personnels sont accordés dans un contexte d'abus de fonction d'un cadre d'entreprise eu égard à l'éthique et aux règles de droit pertinentes.

TEXTE PRESENTANT LA SITUATION :

Nous sommes en France au début du XXI^e siècle .

Paul est acheteur chez un constructeur automobile en charge des équipements auto-radio montés en série sur les véhicules de la marque. Il est responsable d'une équipe de quatre personnes qui assurent le contrôle qualité et les approvisionnements.

Un des ses fournisseurs désireux d'entretenir de « bonnes relations », n'hésite pas à lui donner des marques de reconnaissance, par exemple :

1. une invitation à déjeuner dans un grand restaurant de la ville,
2. une caisse de champagne à l'époque des fêtes,
3. une semaine tous frais payés au Maroc,
4. une chaîne hi-fi pour sa villa à Cambo les Bains
5. un montant de 20 000 € déposé sur le compte de Jean à Zurich, après l'octroi d'un contrat d'envergure sur le projet de véhicule modulaire.

QUESTIONS POUR L'ELEVE :

A sa place accepteriez-vous un de ces cinq cadeaux ou les refusez-vous tous ?

Si vous en acceptez un , lequel et pourquoi ?

En quoi tel cadeau vous semble-t-il plus acceptable que tel autre ?

NOTES PEDAGOGIQUES POUR L'ENSEIGNANT

DIFFICULTES POSSIBLES :

Les élèves risquent de rechercher d'emblée les textes de loi qui réglementent les dépenses des entreprises en matière de cadeaux d'affaires.

Il ne s'agit pas ici de discuter de point de droit français mais de réfléchir sur le rôle de l'intention et de la nature symbolique de l'objet offert et ce qu'ils signifient quant à notre rapport à l'autre et à la société .

OUTILS PEDAGOGIQUES ET NOTIONS POUR L'ENSEIGNANT :

Questionner les étudiants sur la notion de « cadeau » :

- β en quoi un cadeau se distingue-t-il d'un objet promotionnel ?
- β qu'est-ce qui rend un cadeau acceptable ou inacceptable ?
- β à partir de quand s'agit-il d'une tentative de corruption?

Il y a t-il des moments dans la vie d'un contrat où un cadeau peut être accepté ? (ex. : fin d'un chantier, ou négociation d'un contrat) ?

Il y a t-il des lieux qui font qu'un cadeau ne peut être refusé (ex. : isolement géographique, voyage avec le fournisseur) ,

L'accueil de l'autre peut également être évoqué : Ne risque-t-on pas de passer pour un rustre en refusant absolument de se laisser toucher par l'autre, ou doit-on préserver à tout prix une indépendance ?

En quoi les usages de la profession peuvent-ils nous aider dans notre travail de discernement ?

PLAN DE DISCUSSION AUQUEL ON PEUT EVENTUELLEMENT SONGER:

La discussion peut s'engager sur la notion d'intention : qu'est-ce qui est visé par le cadeau ? Ne s'agit-il pas d'aliéner la liberté du destinataire ?

La discussion peut porter également sur la nature du cadeau : ce cadeau est-il strictement personnel ou peut-il être partagé avec d'autres membres de l'entreprise ?

La contexte culturel local doit également être pris en compte pour apprécier la situation : ce qui est acceptable en France ne l'est pas nécessairement aux Etats-Unis ou en Chine .